



GOUVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Paris, le 26 octobre 2023

N°1274

COMMUNIQUE DE PRESSE

Réunion de travail sur les biocarburants avec les acteurs économiques

Bruno Le Maire, ministre de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique, Marc Fesneau, ministre de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire, et Agnès Pannier-Runacher, ministre de la Transition énergétique, ont réuni les représentants des filières de producteurs de biocarburants et de filières consommatrices de biocarburants.

Jeudi 26 octobre, une cinquantaine de représentants de la filière « biocarburants » et de ses utilisateurs étaient réunis au Ministère de l'Économie et des Finances afin d'évoquer le développement de la filière biocarburant et les perspectives d'accès à la ressource pour les filières des bâtiments et travaux publics (BTP), de l'agriculture, de la filière forêt-bois et du transport.

Cet évènement fait notamment suite à une demande des secteurs concernés par l'augmentation progressive, jusqu'en 2030, des tarifs du gazole non routier (GNR).

Cette première réunion de travail a permis à chacun des acteurs de présenter aux Ministres l'importance de l'intensification du développement de la production et de l'utilisation des biocarburants dans les prochaines années, alors que les filières représentées sont engagées dans la décarbonation de leurs activités.

Il a été insisté sur l'importance de favoriser la réduction de la consommation d'énergie par une stratégie favorisant la sobriété, par une plus grande optimisation des consommations, ainsi que par l'efficacité énergétique, en s'appuyant sur les innovations technologiques et l'électrification quand cela est techniquement et économiquement possible.

Les Ministres ont notamment annoncé que les filières de l'agriculture, de la forêt et des engins lourds de chantier avaient été retenues parmi les filières prioritaires dans l'accès à long terme aux carburants issus de la biomasse.

Courant 2024, la distribution du diesel dit « XTL » sera par ailleurs facilitée en levant les freins limitant actuellement sa commercialisation aux flottes professionnelles dites « captives » disposant d'une logistique dédiée.

Afin de faciliter son utilisation par les engins agricoles et de chantier, sera également créé un nouveau carburant décarboné pour les usages non routiers, le « GNR XTL ».

Les Ministres ont présenté, pour les mois à venir, les modalités de structuration du dialogue entre producteurs de biocarburants, utilisateurs de biocarburants et services de l'Etat. Ce dialogue vivra à travers des groupes de travail qui devront faire des propositions concrètes pour un meilleur accès aux solutions décarbonées pour le BTP, l'agriculture, la filière forêt-bois et le transport dans les mois qui viennent.

Contacts presse:

Cabinet de Bruno Le Maire - 01 53 18 41 20 - presse.mineco@cabinets.finances.gouv.fr

Cabinet de Marc Fesneau - 01 49 55 59 74 - cab-presse.agriculture@agriculture.gouv.fr

Cabinet d'Agnès Pannier-Runacher – 01 40 81 13 25 – presse.mte@climat-energie.gouv.fr